Nom : Moriceau

Prénoms : Louis Ernest Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1790

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Décembre 1880, à Vernantes, canton de Longué, département de Maine & Loire, résidant à Vernantes, canton de Longué, département de Maine & Loire, profession de Viticulteur

fils de Louis et de Boreau Louise, domiciliés à Vernantes, canton de Longué, département de Maine & Loire

N° 46 de tirage dans le canton de Longué

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils châtains foncés
yeux Gris bleu, front ordinaire
nez et, bouche moyens
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 62 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Propre au service armé

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

1 Condamné le 13 Juin 1899 par le tribunal de Baugé à 16 francs d'amende pour coups et blessures volontaires

Arrivé au Corps le 16 Novembre 1901 et immatriculé sous le N° 3093

Soldat de 2e cl. le 28 jour Affecté au Régt d'Infanterie de Tours C.R.I.C. accord

3 Cité à l'O.J. du Régt n° 76 du 28 août 1917 "Le 22 Juillet 1917 disputant pied à pied le terrain à l'ennemi fut blessé au cours de la lutte. Vieux soldat toujours plein de hardiesse"

Croix de Guerre avec étoile en bronze

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 18 Septembre 1904

Dans l'armée active. — 13e Régiment d'Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. — Régiment d'Infanterie de Tours

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Numéro au répertoire des corps. 01210

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

2 Rappelé à l'activité le 12 Août 1914 par décret du M.ro 6 du 1er Août 1914. Arrivé au corps le dit jour. Cité à l'O.J. de la Brigade n° 57 du 31 mai 1917. "Le 28 mai 1917 a montré à l'attaque autant de sang froid que d'audace et de bravoure vieux soldat aussi pittoresque que dévoué"

Croix de Guerre avec étoile en bronze

Mort pour la France le 21 Juillet 1917 au Plateau de Vauclerc (Aisne) avis m.d du 13.8.17 E.R. 136 8e

A accompli une 1re période d'exercices dans le 66e Régiment d'Infanterie du 19 Août au 15 Septembre 1907.

A accompli une 2e période d'exercices dans le 266e Régt d'Infanterie du 8 au 21 Mai 1911

Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1914

Numéro au contrôle spécial du recrutement. ~~864~~

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Campagne contre l'Allemagne du 12 Août 1914 au 21 Juillet 1917

A accompli une période d'exercices dans l

du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er NOV.bre 1904	1er NOV.bre 1914	1er NOV.bre 1921	1er NOV.bre 1926
	1er OCT.bre	1er OCT.bre	1er OCT.bre	1er OCT.bre
	1er Novbre			

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Pièces matricule au Recrutement